



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DU CONSEIL : Mardi 4 AVRIL 2017 à 20h30

Présents : Mmes Marie – France CURTAUD, Virginie DALLA COSTA, Nathalie MAILLARD, Carole RAVAL et Mme Nathalie GIOVANNI

Mrs Alexandre FAUGE, Jean Paul PERRIAT, Christian FAUGES, Alexandre VEUILLET

Absent : Mr Francis DEVILLIERS

ORDRE DU JOUR :

- **Droit de préemption urbain – vente Mme Christine COURTOIS/ Mme TARGNIER Karine lieudit « Les Rochats »**

Ce droit concerne les parcelles 2953 et 2954 :

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption

- **Droit de préemption urbain – Vente GALLIER Chantal / LACOSTE Stéphane lieudit « La Côte »**

Ce droit concerne les parcelles 1423, 2576, 2577,2582, 2635, 2636, 2639 :

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption

POUR RAPPEL : Le Droit de préemption est une procédure qui permet notamment à une personne publique d'acquérir en priorité un bien mis en vente par un particulier ou une entreprise, dans le but de réaliser des opérations d'aménagement. Le propriétaire du bien n'est alors pas libre de vendre son bien à l'acquéreur de son choix et aux conditions qu'il souhaite

- **Etat de Notification des Taux d'Imposition des Taxes Directes Locales pour 2017 – Vote des taux (Taxe d'habitation – Taxe foncière bâtie – Taxe foncière non bâtie)**

Compte tenu de la baisse poursuivie de la dotation globale de fonctionnement et de l'intégration du fond de péréquation communal et intercommunal (FPIC) et selon les préconisations de l'étude financière de la commune réalisée par l'ASADAC, l'équilibre de la section fonctionnement du budget nécessite une augmentation des taxes locales.

Le conseil a opté pour une augmentation de 3% sur l'ensemble des taxes directes locales pour 2017, ce qui permettra d'équilibrer les comptes sans grever le budget des habitants

Le taux de 5,33% de la taxe d'habitation passera à **5,49%**

Le taux de 13,16% pour la taxe foncière bâtie passera à **13,55%**

Le taux de 26,09% pour la Taxe foncière non bâtie passera à **26,87%**

9 pour, 1 abstention

- **Changement de l'indice terminal de la fonction publique à partir duquel sont calculées les indemnités des élus.**

Pour information, Selon le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 les montants bruts mensuels des indemnités de fonction des élus locaux sont revalorisés en application :

- du relèvement de la valeur du point d'indice
 - du nouvel indice brut terminal de la fonction publique
- délibération à prendre lors du prochain conseil

- **Parc Naturel Régional de Chartreuse.**

Le 20 mars 2017 a eu lieu une réunion portant sur un renouvellement de classement et de révision de la chartre du Parc naturel régional de Chartreuse

Révision nécessaire car cette chartre a été établie en 2008 .Le Parc naturel régional de Chartreuse est composé de 60 communes dont 41 en Isère et 19 en Savoie.

Un nouveau périmètre d'étude est proposé de 65 communes.

Possibilité de la commune d'intégrer le PNR et ceci dans une continuité géologique, une étude sera faite sur 2 ans. La visée de cette étude est de montrer notre intérêt d'intégrer le Parc Naturel Régional. C'est seulement après cette étude que le conseil devra s'engager sur ce sujet.

A noter que les communes qui ne souhaitent pas intégrer l'étude ne pourront pas revenir en arrière pendant 17 ans suite à quoi une nouvelle chartre sera mise à l'étude.

Accord à l'unanimité pour participer à l'étude

- **Elections présidentielles des Dimanches 23 Avril et 7 mai 2017 Fixer les permanences du bureau de vote qui sera ouvert de 8H à 19H**

23 avril 2017

8h00 à 10H30 : René BELLEMIN, Francis DEVILLIERS et Alexandre FAUGE.

10H30 à 13H00 : Marie-France CURTAUD, Alexandre VEUILLET et Nathalie MAILLARD.

13H00 à 16H00 : Virginie DALLA COSTA, Jean Paul PERRIAT et Carole RAVAL.

16H00 à 19H00 : Alexandre FAUGE, Christian FAUGES et Gérard BELLEMIN.

7 mai 2017

8h00 à 10H30 : René BELLEMIN, Francis DEVILLIERS et Alexandre FAUGE.

10H30 13H00 : Marie-France CURTAUD, Alexandre VEUILLET et Nathalie GIOVANNACCI.

13H00 à 16H00 : Virginie DALLA COSTA, Jean Paul PERRIAT et Carole RAVAL.

16H00 à 19H00 : Nathalie MAILLARD, Nathalie GIOVANNACCI, Christian FAUGES.

- **Boîte à livres**

La commune étudie la mise en place d'une boîte à livres pour le dépôt et/ou l'emprunt gratuit de livres, revues pour enfants et adultes. Le SMAPS propose d'aider les communes pour la mise en place de boîte à livres.

La « boîte à livres » étant un projet participatif, les habitants pourront participer au projet. Mise en place du concept courant avril.

Nathalie MAILLARD contactera Mme HERLIN Jocelyne et Mr BUZZI Sébastien qui ont manifesté l'envie de s'investir dans ce projet.

- **Choix couverture + thèmes BM 2017.**

Le thème du bulletin municipal sera un hommage à Bernard VEUILLET.

Un article sera également fait pour présenter le nouveau maire de Nances, élu dernièrement.

Des articles sur le PLU, la gestion de l'eau, le financement des écoles ont été suggérés.

La couverture du bulletin municipal sera une image ou photo en mémoire de Bernard VEUILLET.

Si des personnes souhaitent proposer des articles, merci de se rapprocher des présidentes de la commission communication. (Virginie DALLA COSTA et Carole RAVAL).

- **Divers**

Suite dossier de Mme Anne Roberte RICHOU domiciliée « Les Gollets » : Vote pour le prêt / location d'une salle communale pour conduire des séances de méditations (à l'essai sur une période de 3 mois/ séance 1 fois par mois)

Vote pour les séances de méditation : 2 abstentions, 2 pour et 5 contre. Un courrier sera fait pour en informer l'intéressée.

Organisation chasse aux œufs, 17/04/2017 à 14H30

Fin de réunion 23H

Approbation du Compte Rendu du conseil municipal par tous les conseillers.

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Nances' and a central emblem featuring a lion rampant, which is the coat of arms of the commune of Nances.